



ENTENTE DES ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS COMBATTANTS  
ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES  
DE MONS

***A Mesdames et Messieurs les Membres,  
Adhérents, Sympathisants et Amis  
Des Associations d'Anciens Combattants  
Et Groupements Patriotiques de MONS***

*Madame, Monsieur,*

*Chère amie, cher ami,*

*Nous avons l'honneur et le plaisir de vous convier à notre rituel banquet de l'Armistice qui aura lieu le **dimanche 05 novembre 2017 à 12h00** en la salle du CARDY, Place de CUESMES à 7033 CUESMES.*

*L'animation musicale sera assurée par Robert PILETTE and Co. Quant au menu proposé, il est alléchant, comme chaque année et comme vous pourrez le constater ci-après :*

### **MENU**

*Cointreau fizz et ses amis chauds et froids ou crément brut*

\*\*\*

*Dos de cabillaud, huîtres et homard en béarnaise*

\*\*\*

*Velouté à la châtaigne*

\*\*\*

*Perdreaux et sa crème truffée*

\*\*\*

*Déclinaison sur la mandarine*

*(confit, en sorbet et cru)*

\*\*\*

*Café et mignardises*

\*\*\*

*Toutes les boissons suivantes sont à discrétion (vin blanc, vin rosé,  
vin rouge, JUPILER au fût, eaux et limonades)*

*Ce menu vous est offert pour le prix de **65 EUROS**.*

*Nous vous prions de verser le montant de votre participation **au plus tard** pour le 1er novembre 2017 au compte **BE84 0682 4748 9059** – **ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DE MONS**, rue Joseph Hubert, 7000 MONS.*

*Nous comptons beaucoup sur votre présence. Vous pouvez y amener vos amis et connaissances afin de mieux faire connaître l'ENTENTE de MONS.*

*Tous les présidents, secrétaires, trésoriers et représentants des différents organismes qui siègent à l'ENTENTE des Associations d'Anciens Combattants et Groupements Patriotiques de MONS et ENTITE, sont instamment priés de diffuser cette invitation à tous leurs membres qui font partie eux aussi de l'ENTENTE.*

*En attendant le grand plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, chère amie, cher ami, nos fraternelles salutations.*

*L'Administrateur-Délégué,*

*Baron Jean-Claude BONAERT*